

CHANTIER N°12
Administration générale et simplification

Catalogue des actions de simplification



Depuis 2017 et dans le cadre de la Loi de programmation militaire 2019-2025, Florence Parly a initié une vaste transformation du ministère des Armées afin de :

1) Rendre plus efficaces les forces :

- Equipement des forces : améliorer la conduite des programmes d'armement
- Maintien en condition opérationnelle : augmenter la disponibilité des matériels des armées
- Accroître la performance de la chaîne logistique des armées
- Améliorer les soutiens interarmées : santé, munitions, énergies, commissariat

2) Améliorer et simplifier le quotidien des agents et le service rendu aux usagers :

- Améliorer la performance du secteur Immobilier - Infrastructure
- Placer le personnel du ministère au centre des préoccupations : accompagnement social, rémunération, mixité, égalité et diversité
- Administration générale et simplification : simplifier l'ensemble des processus internes au ministère
- Rénover les liens avec le monde combattant
- Mieux valoriser et faire connaître le patrimoine culturel du ministère des Armées


3) Préparer l'avenir des armées :


- Exploiter toutes les potentialités du numérique
- Favoriser l'innovation sur tous les plans
- Intégrer la dimension du développement durable
- Améliorer l'action internationale du ministère et le soutien aux exportations


En appui à ces axes structurants, le ministère a transformé ses processus internes pour améliorer son fonctionnement en matière financière, d'organisation centrale et territoriale, de communication et de contrôle interne.


Lien vers le site du ministère des Armées : <https://www.defense.gouv.fr/>


Lien vers le baromètre LPM : <https://barometre-lpm.defense.gouv.fr>

 Ministère des Armées

 @Armees_gouv

 Ministère des Armées

 Ministère des Armées

 @armees_gouv

CHANTIER DE MODERNISATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SIMPLIFICATION



« Obtenir de meilleures conditions de vie et de travail passera également par un profond mouvement de transformation du ministère. Une transformation à votre service, une transformation pour faciliter votre quotidien, ici ou sur le terrain, en allégeant les processus administratifs, en accélérant les grands projets d'équipements, en favorisant partout l'innovation et la créativité. »

Florence Parly, 14 septembre 2017

INNOVER ET SE TRANSFORMER POUR SIMPLIFIER

Une priorité : disposer d'armées opérationnelles pour protéger la France et les Français.

Simplifier, c'est faciliter la vie professionnelle et personnelle des 270 000 agents du ministère, militaires et civils.

Pour y parvenir, un chantier ministériel « Administration générale et simplification », placé sous le pilotage de la Secrétaire générale pour l'administration, a été lancé en septembre 2018. Il rassemble

l'ensemble des initiatives prises au sein de chaque état-major, direction et service dont l'examen est mené au sein d'une commission ministérielle de simplification, animée par un directeur de projet dédié.

Les décisions stratégiques en matière de simplification sont prises par le comité exécutif (COMEX) sous la présidence de la ministre des Armées.

CONSTATS / OBJECTIFS

Améliorer la qualité de service en proposant une meilleure prise en charge des dossiers administratifs.

Libérer du temps pour les agents et pour les forces, au profit de leur formation et de leur entraînement.

Simplifier les services du ministère pour les citoyens.

2017

Lancement d'initiatives de simplification au sein des états-majors, directions et services.

2018

Lancement du chantier « Administration générale et simplification ».

2019

Séminaire des commandants de base de défense présidé par la ministre des Armées.

2022

Au 1^{er} janvier 2022 : 93% des 545 actions de simplification réalisés, pérennisation de la démarche.

UNE SIMPLIFICATION SELON 3 AXES

SIMPLIFIER LES PROCESSUS ET LES PROCÉDURES

- Prendre en compte l'utilisateur
- Supprimer les tâches sans valeur ajoutée/irritants
- Clarifier les tâches

SIMPLIFIER LES ORGANISATIONS

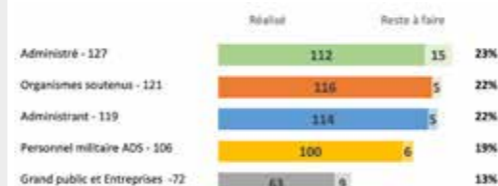
- Modifier les organisations
- Supprimer les intermédiaires
- Optimiser l'environnement

SIMPLIFIER PAR LES SYSTÈMES D'INFORMATION

- Dématérialiser/automatiser des tâches
- Échanger les données/informations
- Mettre en place un accès interface unique/données en temps réel

SIMPLIFIER EN PLAÇANT LE CITOYEN ET L'AGENT AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

11 démarches du ministère destinées au grand public désormais dématérialisées.



A elles seules, les actions concernant l'administré et les organismes soutenus représentent presque la moitié (45%) des actions de simplification.

TRAITER TOUS LES MÉTIERS AVEC UN FORT IMPACT EN MATIÈRE DE PRODUCTIVITÉ

FINANCES :

augmentation de 46% des crédits alloués aux commandants de base de défense (déconcentration financière).

JURIDIQUE :

en 2 ans, suppression de 1417 circulaires et instructions soit une baisse de 28% du stock.

RH :

91% des démarches en ligne accessibles aux personnes porteuses de handicap (grand public).

SOUTIEN :

plateforme multi-déménageurs => 92% de satisfaction usager.

PRODUCTIVITÉ
360 ACTIONS
66%

SOCIAL
99 ACTIONS
18%

NOTORIÉTÉ
32 ACTIONS
6%

ENVIRONNEMENT
54 ACTIONS
10%

RH :
demande de carte du combattant
=> 96% de satisfaction usager.

JEUNESSE :
Recensement citoyen obligatoire :
=> 81% de satisfaction usager.

RH :
dématérialisation du compte rendu d'entretien professionnel
=> 96% de satisfaction parmi les nouveaux utilisateurs.

ILLUSTRATIONS

SIMPLIFIER LA VIE DES JEUNES FRANÇAIS AVEC L'ATTESTATION JDC NUMÉRIQUE

Désormais ce n'est plus au jeune de justifier sa situation mais à l'administration de vérifier elle-même que le jeune a rempli son obligation de participation à la JDC. C'est la mise en œuvre concrète de la démarche « Dites-le nous une fois ».

LES GAINS :

- plus de justificatif à produire par les jeunes
- fluidification des échanges entre administrations
- recentrage des agents sur des tâches à plus forte valeur ajoutée



FACILITER LA DEMANDE D'AIDE SOCIALE AVEC L'E-SOCIAL DES ARMÉES

- Ouvert à tous les personnels du ministère des armées et de la Gendarmerie nationale sous statut militaire.

- Il permet de formuler des demandes de prestations sociales ministérielles et interministérielles et d'en suivre l'état d'avancement en quelques clics. 9 prestations accessibles en 2021, 7 en 2022 et 4 en 2023.

LES GAINS :

- suivi de l'état d'avancement du dossier en temps réel
- des agents plus disponibles et des erreurs de saisie évitées
- l'assurance d'une meilleure prise en charge des dossiers de bout en bout



SIMPLIFIER LA VIE DES AGENTS AVEC EURÊKA ET ATLAS

La plateforme numérique Eurêka simplifie la vie quotidienne et professionnelle des personnels du ministère des Armées en dématérialisant notamment les démarches administratives et prises de rendez-vous. Couplée aux espaces physiques ATLAS (« Accès en tout Temps tout Lieu Au Soutien », la maison France Services du ministère des Armées), elle permet d'allier numérique et proximité physique pour offrir jusqu'à 250 prestations. Ces espaces multiservices s'ouvrent aussi aux services sociaux et publics locaux, pour un meilleur service des militaires et de leurs familles.

LES GAINS :

- des démarches facilitées au quotidien
- un espace numérique et physique unique
- l'assurance d'un meilleur suivi de bout en bout

